

## Emploi - Chômage - Marché du travail 4e trimestre 2019

### L'essentiel de la conjoncture

Au 4e trimestre 2019, en Corse, le secteur privé totalise 84 464 salariés en progression de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est portée plus particulièrement par le secteur de l'hôtellerie-restauration (+6,1 %).

Dans le même temps, la proportion de chômeurs dans la population active reste l'une des plus élevée de France métropolitaine mais continue néanmoins de diminuer. Ainsi, en fin d'année 2019, le taux de chômage insulaire (8,2 %) est supérieur de 0,3 point au taux national mais recule de 0,7 point sur un an.

Enfin, au dernier trimestre de l'année 2019, Pôle emploi compte 21 130 personnes à la recherche d'un emploi. Cet effectif diminue sur un trimestre comme sur un an (respectivement -0,2 % et -5,2 %).

Attention, les données présentées ici portent sur le quatrième trimestre de l'année 2019 et ne tiennent donc pas compte des potentiels chocs liés à la crise sanitaire du Covid-19 qui a entraîné une période de confinement ainsi que des mutations et un ralentissement de l'économie internationale, nationale et locale.

### Les principaux indicateurs

Chiffres-clés / Cifri maiò	4e trim. 2019	GT	GA
Effectifs salariés du secteur privé (CVS)	84 464	+0,9 %	+2,7 %
ETP en intérim par ETU sur l'année 2019	2 706	+2,1 %	+12,4 %
Masse salariale en millions d'euros (CVS)	566	+1,1 %	+4,9 %
Salaires moyen par tête mensuel en euros	2 247	+0,7 %	+2,6 %
Taux de chômage localisé (CVS)	8,2	-0,2 pt	-0,7 pt
Nombre de DEFM de cat. ABC (CVS)	21 130	-0,2 %	-5,2 %

Sources : Acoff-Urssaf; Dares; Insee; Direccte-Pôle Emploi - Traitement CorsiStat

### SOMMAIRE

- L'emploi salarié privé
- Masse salariale et salaires dans le secteur privé
- Taux de chômage et chômeurs en Corse
- Demande d'emploi
- Zoom sur les premiers effets de la crise sanitaire

## L'EMPLOI SALARIÉ INSULAIRE PROGRESSE VIVEMENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ AU 4e TRIMESTRE 2019

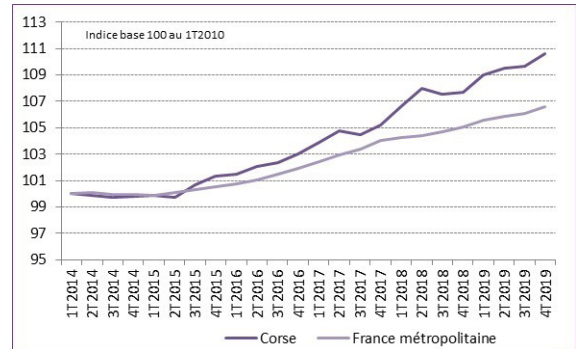
À la fin de l'année 2019, la Corse comptabilise **84 464 emplois salariés dans le secteur privé**. Sur un an, cet effectif **progressé de 2,7 %**. Elle enregistre ainsi la hausse la plus soutenue de France métropolitaine (+1,5 %) devant les régions Occitanie (+2,2 %) et Bretagne (+2 %).

En glissement trimestriel, la Corse affiche également une embellie (+0,9 % / 3T2019), soit 722 emplois supplémentaires (Voir Graphique 1).

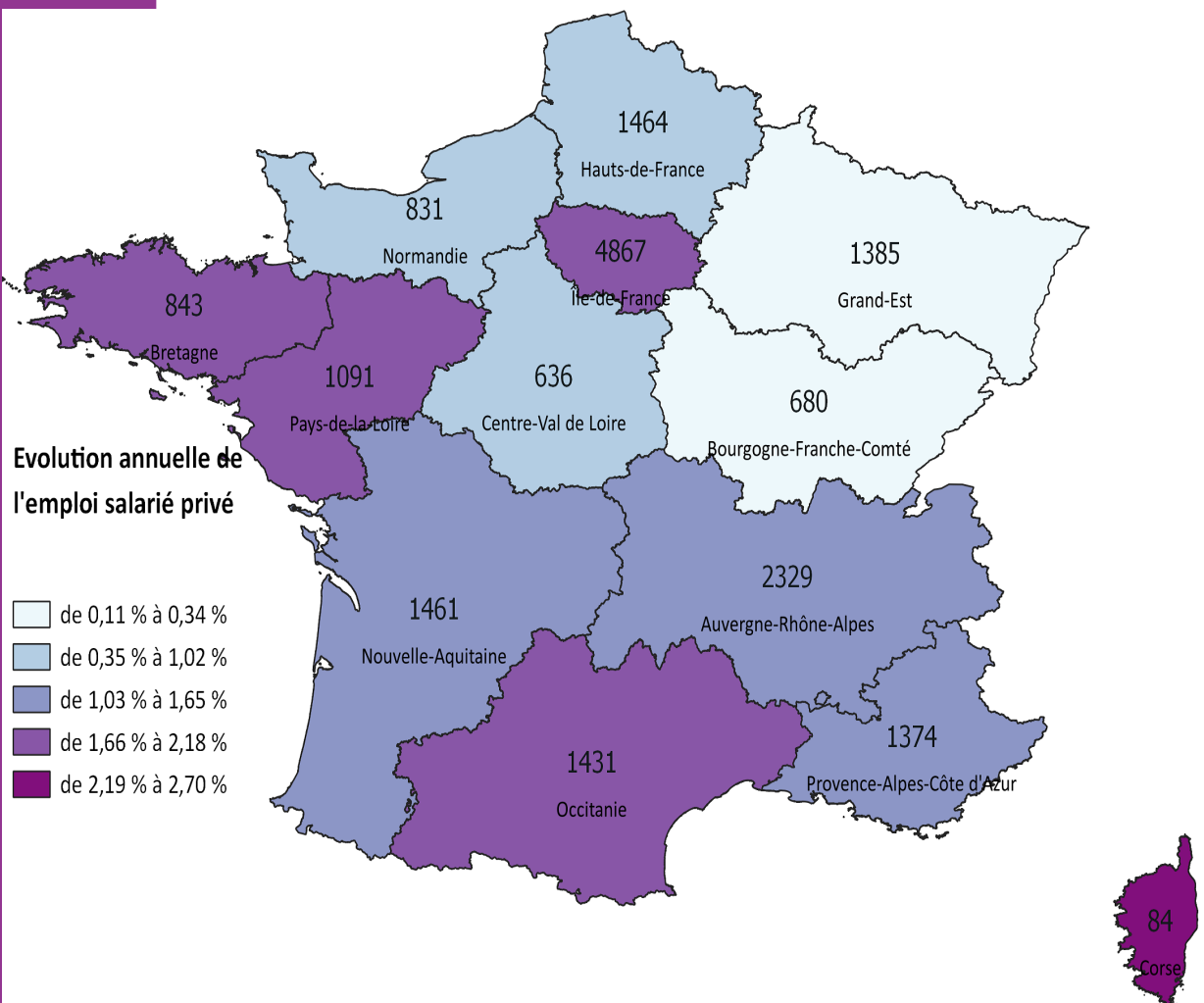
Parallèlement, le nombre de déclarations d'embauche (hors intérim) progressent vivement sur le trimestre (+7,3 %) et laisse entrevoir des perspectives encourageantes pour les mois à venir. Ainsi, au 4e trimestre 2019, **19 958 intentions d'embauche** ont été déposées auprès des caisses d'URSSAF de Corse. De plus, tous les types de contrats sont concernés par cette hausse et plus particu-

lièrement les CDI (+10,2 %) même s'ils ne représentent qu'une part de 17 % des contrats. En termes sectoriels, la **construction et les services** se démarquent avec respectivement +16,4 % et +11,4 % de promesses d'embauche. Seul le Commerce affiche une baisse (-3 %) par rapport au trimestre précédent

Graphique 1 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé (Données CVS)



### Effectifs salariés privés (en milliers) au 31/12/2019 et évolution (données CVS)



## ...UNE PROGRESSION PORTÉE PAR LES SECTEURS DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION ET DE LA CONSTRUCTION

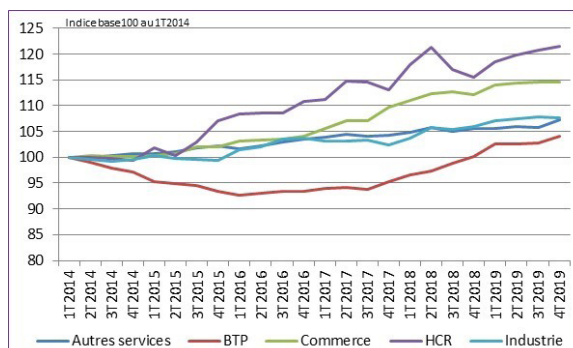
Entre le 3<sup>e</sup> trimestre et le 4<sup>e</sup> trimestre 2019, le commerce et l'industrie affichent un maintien des effectifs tandis que les autres secteurs enregistrent une hausse des effectifs. C'est le cas plus particulièrement pour les autres services et le BTP (respectivement +1,5 % et +1,3 %).

Sur un an, tous les secteurs progressent. L'hébergement et la restauration se démarque avec un accroissement de 6,1 %, soit un gain de plus de 700 emplois. Le BTP se situe en seconde position (+3,8 %) et totalise près de 430 postes supplémentaires par rapport à l'année précédente (Voir Graphique 2).

Pour autant, et bien qu'en diminution, ces deux secteurs d'activité sont ceux pour lesquels les parts de demandes de délais de cotisations urssaf sont les plus élevées ainsi

que les taux d'impayés

Graphique 2 : évolution trimestrielle de l'emploi salarié privé par secteur (Données CVS)



Sources : Acoess-Urssaf - CorsiStat

## DES SALAIRES EN PROGRESSION QUI DEMEURENT PARMIS LES PLUS BAS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Parallèlement, dans le secteur privé, la masse salariale progresse significativement et s'élève à 566 millions d'euros (donnée corrigée des variations saisonnières) au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Elle augmente de 4,9 % sur un an et enregistre le taux d'accroissement le plus élevé de France métropolitaine (+2,8 % / 4T2018).

Par ailleurs, en moyenne, sur le trimestre, un salarié du secteur privé est rémunéré 2 247 euros brut par mois soit 2,6 % de plus qu'un an auparavant. Pour autant, la Corse demeure la région où la rémunération moyenne est la moins élevée (Voir Tableau 1). A contrario, l'Île-de-France enregistre le salaire moyen par tête (SMPT) le plus élevé avec une valeur de 3 416 euros brut soit près de 1 170 euros de plus que la Corse.

Au niveau sectoriel, l'industrie qui comptabilise le plus petit effectif (8%), est le domaine le plus rémunérateur avec un SMPT de 2 548 euros au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. Celui-ci présente pourtant l'écart de salaire moyen avec la valeur nationale le plus élevé (660 euros de moins).

A contrario, l'hôtellerie et la restauration présente le SMPT le moins élevé parmi les grands secteurs (1 943 € / mois brut) mais il est toutefois supérieur en Corse (+120 € / France entière).

Tableau 1 : Classement par région du SMPT(\*) mensuel au 4<sup>e</sup> trimestre 2019

Région	SMPT mensuel CVS	GA
<b>Corse</b>	<b>2 247 €</b>	<b>2,6%</b>
Bourgogne-Franche-Comté	2 321 €	1,8%
Bretagne	2 332 €	2,1%
Nouvelle Aquitaine	2 358 €	2,0%
Hauts de France	2 371 €	1,4%
Normandie	2 388 €	1,6%
Grand Est	2 393 €	1,7%
Centre-Val de Loire	2 396 €	1,6%
Pays de la Loire	2 402 €	2,0%
DOM	2 408 €	0,9%
Occitanie	2 407 €	1,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 469 €	1,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 564 €	1,7%
Île-de-France	3 416 €	0,6%
Province	2 413 €	1,6%
France métropolitaine	2 676 €	1,3%
France	2 671 €	1,3%

Sources : Acoess-Urssaf - Traitement CorsiStat

(\*) SMPT : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

## TAUX DE CHÔMAGE ET CHÔMAGE EN CORSE : UNE SITUATION QUI CONTINUE DE S'AMÉLIORER DANS L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

Au 4e trimestre 2019, 8,2 % de la population active était au chômage au sens du BIT contre 7,9 % au niveau métropolitain. Ce taux diminue de 0,7 point sur un an et de 0,2 point par rapport au trimestre précédent. La Corse affiche toujours l'une des parts les plus élevées de France métropolitaine (Voir Tableau 2). Toutes les régions suivent une trajectoire baissière. Avec un taux de chômage de 10 %, celle des Hauts-de-France demeure la plus concernée par la problématique tandis que les Pays de la Loire et la Bretagne constituent les parties du territoire français les moins touchées (6,7 % et 6,5 % de la population active y est au chômage respectivement).

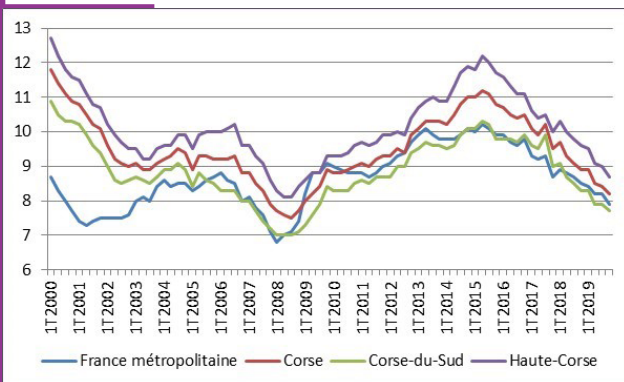
Au sein du territoire, des disparités sont observées. Le découpage par zone d'emploi met en relief des micro-régions plus expo-

sées. Il s'agit de la partie extrême-sud (ZE de Porto-Vecchio) et de la Balagne où malgré une amélioration les proportions de chômeurs dans la population active avoisinent ou dépassent les 10 % (Voir carte ci-dessus).

À l'échelle des départements, un écart de un point est observé, la Haute-Corse présentant un taux de chômage plus élevé (8,7 % contre 7,7 % pour la Corse-du-Sud). Ce taux diminue toutefois de façon plus prononcée sur le trimestre (-0,9 pt contre -0,3 pt pour la Corse-du-Sud).

La zone d'emploi d'Ajaccio dont le nombre d'actifs couvre près du tiers de la population active insulaire est le territoire où le taux de chômage est le plus bas (6,8 %). Cela explique en partie le niveau moins élevé de chômage dans le département du sud.

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 2 : Taux de chômage localisés par zone d'emploi en moyenne trimestrielle – 4T2019

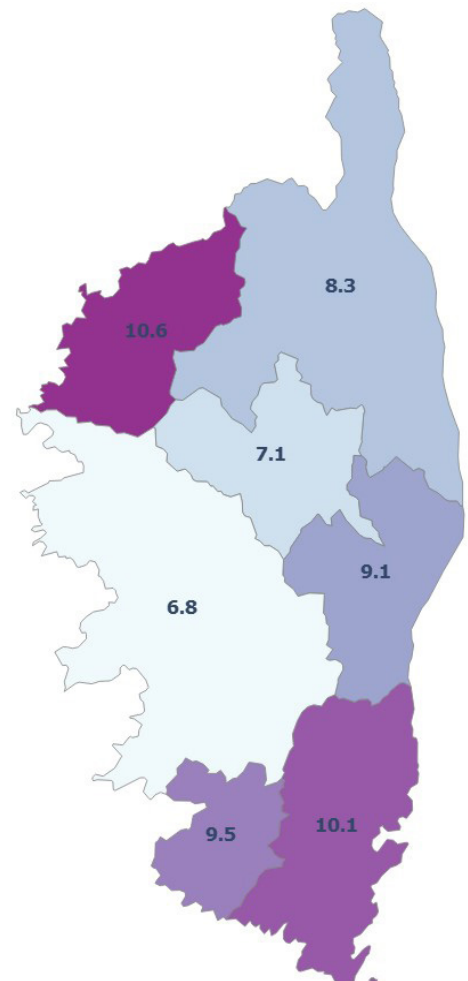


Tableau 2 : Comparaisons régionales des taux de chômage localisés – 4T2019

Région	Taux de chômage (%)
Hauts-de-France	10,0
Occitanie	9,6
PACA	9,3
Corse	8,2
Normandie	8,0
Grand Est	7,8
Centre – Val de Loire	7,7
Nouvelle Aquitaine	7,5
Bourgogne – Franche-Comté	7,2
Île-de-France	7,1
Auvergne – Rhône – Alpes	7,0
Pays de la Loire	6,9
Bretagne	6,7
France métropolitaine	7,9

## LA DEMANDE D'EMPLOI : UNE FIN D'ANNÉE ENCOURAGEANTE PARTICULIÈREMENT POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LONGUE DURÉE

Au 4e trimestre 2019, Pôle emploi comptabilise **21 130 personnes en recherche active d'emploi** (cat. A, B et C), soit 870 de moins qu'en fin d'année 2018 (-5,2 %). La baisse de la demande observée depuis le dernier trimestre de 2018 s'est donc confirmée tout au long de l'année tout comme à l'échelle nationale.

Sur le trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi diminue aussi avec toutefois un ralentissement (-0,2 % après -2,2 % au 3T2019, -1,6 % au 2T2019 et -1,3 % au 1T2019).

Par ailleurs, certaines microrégions sont plus exposées. Ainsi, la part de demandeurs d'emploi de cat. A,B,C dans la population active des 15 à 64 ans est **plus élevée dans la zone d'emploi de Porto-Vecchio (18,4 %) et en Balagne (17,3 %)** tandis que la région ajaccienne et le Centre-Corse sont moins touchés (Voir carte 3).

À l'échelle des **départements**, la Haute-

Corse présente un effectif plus élevé de demandeurs d'emploi (11 020 contre 10 110 pour la Corse-du-Sud). Toutefois, ce nombre se contracte significativement par rapport à l'année précédente (-6,9 % contre -3 % pour la Corse-du-Sud). Sur le trimestre, une baisse est également observée en Haute-Corse (-0,7 %) tandis que la Corse-du-Sud enregistre une progression (+0,4 %).

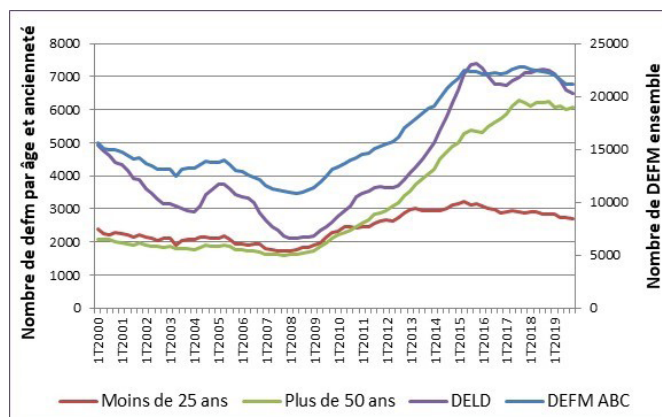
Malgré une légère hausse du nombre d'inscrits de plus de 50 ans en fin d'année, la tendance de long terme confirme une amélioration de la demande d'emploi (-3 % sur un an pour les plus de 50 ans).

Enfin, les **demandeurs d'emploi de longue durée** présentent une situation plus favorable avec des replis marqués sur un an comme sur un trimestre. Au 4e trimestre 2019, 6 480 personnes à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an sont comptabilisées, soit 700 de moins qu'à la fin 2018.

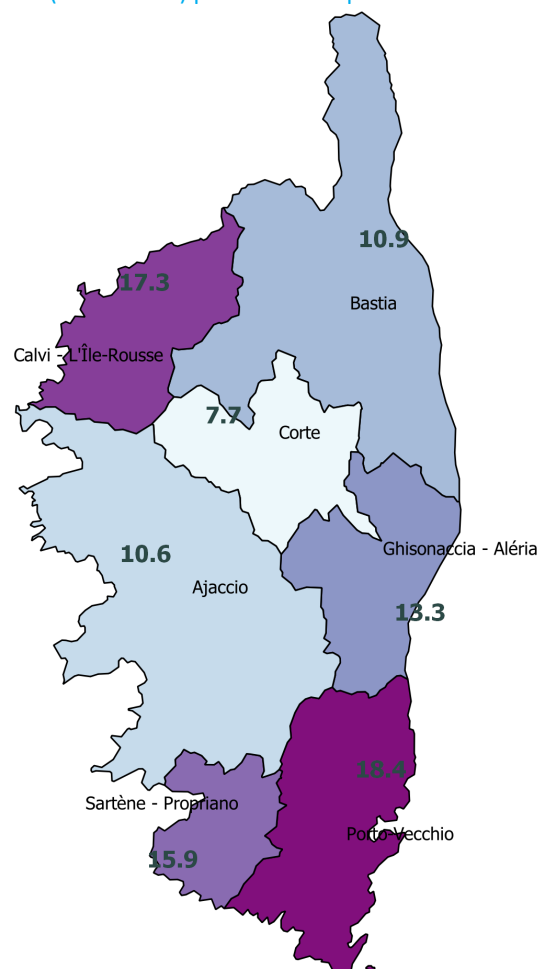
Tableau 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C inscrits au 4e trimestre 2019 et évolution par âge et sexe

Sexe	Age	Evolution sur un		
		4T2019	trimestre	an
Hommes	Moins de 25 ans	1 370	+1,5%	-4,2%
	Entre 25 et 49 ans	5 370	-1,1%	-8,1%
	50 ans ou plus	2 710	+4,2%	-5,2%
	<b>ensemble</b>	<b>9 450</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-6,5%</b>
Femmes	Moins de 25 ans	1 360	0,0%	-2,8%
	Entre 25 et 49 ans	6 970	+0,1%	-5,7%
	50 ans ou plus	3 350	+3,7%	-0,9%
	<b>ensemble</b>	<b>11 680</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-4,0%</b>
Ensemble	Moins de 25 ans	2 730	-0,7%	-3,9%
	Entre 25 et 49 ans	12 340	-0,7%	-6,5%
	50 ans ou plus	6 060	+1,0%	-3,0%
	<b>ensemble</b>	<b>21 130</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-5,2%</b>

Graphique 3 : Évolution du taux de chômage localisé en moyenne trimestrielle (données CVS)



Carte 3 : Demandeurs d'emploi de cat. A,B,C inscrits au 4T2019 rapporté à la population active (15 à 64 ans) par zone d'emploi en %



Les premiers éléments d'analyse en termes de chômage mettent en évidence que les effets de la crise sanitaire du Covid-19 se sont faits sentir rapidement. Ainsi, si la demande d'emploi sur le 1er trimestre 2020 affiche encore une bonne tenue (-4,1 % par rapport au 1T2019), la situation commence à se dégrader dès le mois de mars sachant que le confinement de la population décidé par le gouvernement a débuté au cours de la deuxième quinzaine de mars.

Aussi, en considérant uniquement le mois de mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi (cat.A,B,C) s'établit à 21 690 et accuse une hausse marquée de 4,5 % sur un mois, soit 940 demandeurs d'emploi supplémentaires. Cette dégradation qui affecte les deux départements, est liée à un accroissement du nombre d'entrées à Pôle Emploi (+3,5 %) combiné à une contraction des sor-

ties enregistrées (-11,6 %).

Au regard de l'ampleur du recours au chômage partiel, l'emploi salarié affiche une situation peu encourageante. De fait, au 28 avril 2020, 8 840 demandes d'autorisation préalable de mise en activité partielle ont été déposées en Corse, soit 400 fois plus que l'année précédente. Ces demandes concernent principalement les secteurs du commerce et de la réparation automobile, de la construction et de l'hébergement et la restauration (57 % des demandes).

Sources : Chiffres du marché du travail au 1er trimestre 2020 - Direccte Corse, DR Pôle emploi; Insee Conjoncture Corse, mai 2020

## Définitions

**SMPT** : le Salaire moyen par tête est calculé en rapportant la masse salariale à l'effectif moyen du trimestre. On obtient la valeur mensuelle en divisant la donnée trimestrielle par 3.

**BIT- Bureau internationale du travail** : Un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond à trois conditions : Être sans emploi, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Un chômeur n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi ( et inversement) (définition de source Insee).

**Glissement Annuel (GA)** : Variation en pourcentage par rapport au même trimestre de l'année précédente.

**Glissement trimestriel (GT)** : Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent.

## Agence de Développement Économique de la Corse

### Corsica Statistica

Antenne de Bastia  
Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo  
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38  
internet : [http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica\\_r30.html](http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html)  
Mel : lena.serdjaniyan@adec.corsica

